DLP-1-10-91172526

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES ®

GRANDES CULTURES

RÉGION CHAMPAGNE-ARDENNE

Bulletin n° 155 du 27/09/91

POMME de TERRE	**Mildiou**	**Reprise des contaminations**
LUZERNE	**Apions**	**Début de maturité des femelles**
COLZA	**Altises** **Pucerons**	**Faible activité** **Poursuite du vol**
ORGE	**Pucerons**	**1ers résultats**
BLE	**Cicadelles** **Fusariose**	**Intensification du vol** **Conduite à tenir**

POMME de TERRE

Mildiou

◇ **Situation**

Les contaminations théoriques ont repris lors des dernières pluies soit les 22, 23, 24 et 25 septembre. La sortie de taches de ces cycles est prévue à partir du 28 septembre.

◇ **Préconisation**

Un renouvellement de la protection n'est justifié que pour les arrachages tardifs de fin octobre.

LUZERNE

Apions des bourgeons

◇ **Situation**

On note une intensification du vol et les premières femelles sont fécondées et prêtes à pondre.

◇ **Préconisation**

Il est encore trop tôt pour intervenir. Le traitement insecticide est à prévoir en fin de semaine prochaine, début de la suivante sur les semis de l'année mal implantés et peu vigoureux.

COLZA

Stade levée à 5 feuilles.

Grosses altises

◇ **Situation**

Toujours très peu de captures dans les cuvettes jaunes.

◇ **Préconisation**

Continuer à surveiller les pièges.

Pucerons

◇ **Situation**

Les vols de ***Myzus persicae*** (puceron vert) et de ***Brevicoryne brassicae*** (puceron cendré) se sont intensifiés jusqu'au 22 septembre. Les infestations au champ sont variables (0 à 20% de pieds touchés), les colonies d'aptères étant parfois nombreuses sur les semis précoces et bien implantés (secteurs de la Haute-Marne et du Sud Marne).

◇ **Préconisation**

Le traitement insecticide est justifié sur les parcelles précoces, assez homogènes où le seuil de 1 plante sur 5 colonisée par au moins un puceron est atteint.

ESCOURGEON

Pucerons

◇ **Situation**

Le vol à la tour de ***R. padi*** s'est intensifié jusqu'au 22 septembre mais le vent et la pluie de ces derniers jours ont freiné leur activité.

08 REIMS 51 10 52

Publication périodique ABONNEMENT ANNUEL 240 F

Ministère de l'Agriculture
Service Régional de la Protection des Végétaux
62, avenue Nationale - La Neuvillette
B.P. 1154 - 51056 REIMS CEDEX
Téléphone : 26.09.06.43
Fax : 26.87.39.33



P 189

Imprimerie du S.R.P.V. Champagne-Ardenne - Le Directeur-Gérant : J. BOUCHET - CPPAP n° 529 AD (C SPV 1989)

DATE	Captures
17/09	4
18/09	20
19/09	74
20/09	37
21/09	54
22/09	8

Les premiers tests Elisa réalisés cette semaine sur des pots d'orge exposés une semaine aux pucerons révèlent des taux d'infection très positifs c'est-à-dire que les pucerons semblent très virulifères.

Les prochaines analyses permettront de confirmer ces tout premiers résultats.

◇ Préconisation

Le risque J.N.O. semble important et beaucoup plus précoce que l'an passé. Il faudra donc être très vigilant cette campagne. Nous vous rappelons que les repousses constituent un réservoir important (pucerons et virus) et que la destruction de celles-ci constitue un moyen de lutte indirecte efficace.

B L E

Cicadelles

◇ Situation

Le vol de la troisième génération de cicadelles est en cours et s'est intensifié ces derniers jours.

Des captures au filet fauchoir ont été réalisées dans les secteurs favorables à cet insecte (chemins enherbés à proximité d'intention de semis de blé) où des dégâts ont été constatés les années précédentes.

LIEU	Captures totales	% pieds chétifs en 91
10		
St Pouange	112	0
Luyères	66	0
Isle Aumont	11	1
Jully/Sarce	134	5
Rumilly les V.	28	0
52		
Orges	21	50
Vaudrémont	92	1

Le *Psammottetix alienus* est donc présent un peu partout. Par contre son activité est très liée aux conditions climatiques au moment de la levée de la céréale.

Des tests Elisa vont être réalisés par la Protection des Végétaux de la région Centre sur des repousses de céréales ou des graminées sauvages pour essayer d'évaluer le pouvoir virulifère de la cicadelle et donc sa nuisibilité éventuelle.

◇ Préconisation

Nous vous tiendrons informés régulièrement des résultats de suivi. Se reporter à la note du 10/09 sur le bulletin n°153.

Traitement de semences

Le traitement de semences des céréales est indispensable car il constitue pour certains parasites l'unique moyen de lutte. Plus de 80 spécialités sont commercialisées, offrant des niveaux de protection variables (de base ou renforcée) contre les insectes, les corbeaux et les maladies transmises par la semence. Compte-tenu des problèmes rencontrés l'an passé, nous insisterons particulièrement sur la conduite à tenir en matière de fusariose.

◇ Fusariose

Cette maladie, qui peut être à l'origine de fontes de semis à l'automne si les conditions climatiques sont mauvaises est provoquée par deux champignons différents : ***Fusarium nivale*** et ***Fusarium roseum***, avec des symptômes non identiques.

F. nivale : taches décolorées entourées de brun à la base de l'enveloppe du grain. L'attaque est souvent superficielle sur les grains.

F. roseum : abondante production de feutrage rose entre les enveloppes. Les grains sont souvent entièrement détruits.

Dans les deux cas, on obtient un dessèchement plus ou moins important de l'épi.

La meilleure technique de lutte est la sélection de lots non ou peu contaminés. Le renouvellement de la semence et l'achat de semences certifiées sont tout particulièrement conseillés cette année.

Mais avant même de choisir une bonne stratégie semences, il faut intervenir par le choix des variétés en diminuant la part des variétés sensibles à la fusariose.

**** En situation de lots bien sélectionnés, le traitement de semence à base d'oxyquinoléate sera suffisant. Par contre sur lots contaminés, les possibilités de complémentation sont limitées : le Thiabendazole est actif sur F. roseum uniquement et ne résoud qu'une partie du problème (Tebuzate poudre à 100g/quintal).***

**** Sur lots très contaminés ce qui est très rare dans la région, on peut éventuellemnt faire appel à des traitements de semence haut de gamme, destinés en priorité au blé dur : Tébuzate GTC ou GTM : association de thiabendazole (actif sur F.roseum) et de triacétate de guazatine (actif sur F. nivale).***